

Xavier DARON Architecte DPLG

11 rue moulin a vent FAX: 0262 43 33 32

97400 SAINT DENIS GSM: 0692 61 89 55 **CH46**

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°46

DU 27/02/2015

"AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présen	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
ı	M SIBERT	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 09 99 18	X
ı	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
Х	M. ELLAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
Х	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	X
l	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
l	M. SCHLAEINTZ	SCHLAEINTZAUER	0262 51 57 88	?	0692 24 29 59	X
ı	M. ABDALLAH	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	0692 61 00 11	X
l	M. GEORGES	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	?	X
Х	M. MARINIER	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
ı	M. PETIL	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
l	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	X
ı	M. HOARAU	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 95 68 92	X
ı	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
Х	M. FICHORA	REMBAT		0262 28 61 40	0692 01 52 13	X
Х	M. M'DOIHOMA	SOREPLAC	?	?	0692 00 10 06	X
Х	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
Х	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
l	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 910 912	X
Χ	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

AVANCEMENT DU CHANTIER

MAITRE D'OUVRAGE

EDF: poteau à déposer/déplacer: RDV ce jour avec EDF: le poteau sera déposé & remplacé par une ligne enterrée allant du poteau sur le bord de la RD48 jusqu'au poteau en fond de 06/02 parcelle, qui devra être conservé

→ délais d'exécution desdits travaux à communiquer au MOe

AEP : la MO a fait la demande d'un compteur à positionner en pied de bâtiment dans regard: Proposition de position du compteur à créer (joint en annexe) : transmis à VEOLIA

→ délais d'exécution desdits travaux à communiquer au MOe

Rappel : Marché complémentaire de menuiserie bois : transmettre à l'entreprise l'OS / bon de 06/02 commande

EFFECTIF SUR SITE

non contrôlé

VRD

06/02

27/02

27/02 Réalisation des fosses septiques : en cours

Réalisation des plantations : en cours

→ RAPPEL (15/02/20) : concernant plantations complémentaires à la demande de la maîtrise d'ouvrage : transmettre proposition d'essences pour cacher la vue sur fond voisin

27/02 Position places PMR déplacée centrée / façade arrière : 3 places de part & d'autre

OS pour mur soutènement en fond + arbres brise vue : en attente présentation au maire ; 27/02 réduire nombre arbres de 10 à 5

Raccordement:

- → FT : validation concessionnaire : à relancer
 - → la mairie doit transmettre nom & coordonnées chargé d'affaires
- → AEP : raccordement du bâtiment sur réseau existant
 - → VEOLIA doit soumettre à la mairie 1 devis ce jour

RAPPEL (16/05/14): soumettre FT et/ou échantillons (cf. CCTP)

GROS ŒUVRE

RAPPEL: réunions de chantier: remettre en état & nettoyer table & bancs de réunion de chantier pour prochaine réunion

Nettoyage dans bâtiment à réaliser – échafaudages à stocker en coursive puis en R-1 des que

PM : Sous traitant pour traitement des remontées capillaires présent

→ intervention à débuter immédiatement

RAPPEL (15/02/13): Garde corps maconnés en coursive R+1: en cours de reprise 13/02 (intervention interrompue) : finitions à terminer (enduits masquant les reprises à réaliser)

> Finitions gros œuvre & démolition : nettoyage des coulures de béton (notamment sur métallerie), reprises ponctuelles d'enduits en coursive extérieur et intérieur selon indications en chantier, finitions en R+1 (tuyaux à découper, sous face poutre à nettoyer), fermeture de la sous-face du plancher de coursive (convenu en décembre dernier au moyen de plaques de de composite bois-ciment), finition pourtour palier haut de l'escalier avant pose volée métallique, etc...

RAPPEL (06/02/15): Sciage du joint de tassement entre existant & extension: à réaliser 06/02 comme demandé depuis plusieurs mois

RAPPEL (06/02/15): Carottages (soignés) pour ventilation du refend entre salle polyvalente & escalier : à réaliser immédiatement

RAPPEL (06/02/15): Injections pour limiter les remontées capillaires dans refend entre salle polyvalente & escalier : à réaliser immédiatement

Finitions façades: atténuer les reprises d'enduit (pourtour arcs, pissettes, etc...)

→ refaire une couche d'enduit sur l'ensemble des façades extérieures de coursive avant la pose des DEP en façade, notamment au niveau de l'extension, côté sud : à réaliser immédiatement

PM: fondations extensions: enrobages des cadres en SF2:

PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT

PM : Cuvelage ascenseur : produit appliqué : WEBER DRY PLUS : transmettre FT pour validation

CHARPENTE METALLIQUE

Le contrôleur technique à donné son aval pour la suppression des câbles en pignons

COUVERTURE

Couverture : en cours (intempéries : 2 jours semaine 9) ; avancement de 75% sur le chéneau & 50% pour la couverture

→ platelage exposé (couverture en façade nord) : début de moisissure sur certaines planches : prévoir leur remplacement

Points d'ancrages : le MOe demande la mise en place de points d'ancrage de part & d'autre du faîtage

ightarrow transmettre détail de fixation du point d'ancrage au travers de la couverture, dans la charpente (panne C) comme convenu (format A4 ou A3, échelle 1/5 ou 1/10)

Propreté du chantier : opérer un nettoyage du site & rangement des matériels & matériaux : immédiatement

ETANCHEITE

Finaliser étanchéité enterrée en mitoyen de l'école pour semaine prochaine (drain vertical, solin)

MENUISERIE METALLIQUE

PIGNONS & COULISSANTS:

Vu en atelier le 17/12/2014 : détail des cornières prévues en angles en finition des façades de 28/11 pignons : respecter schéma de principe transmis à l'entreprise par MOe, & notamment les indications de soudures (pas de pliages)

Modification de la partie haute du garde corps maconné pour permettre la mise en œuvre des 21/11 ouvrages de métallerie : réceptionner travaux du gros œuvre

24/10 Pose des cadres avec métal déployé : non finalisé

> → RAPPEL (14/10/31) : Système de manœuvre des éléments battants du R-1 : solution arrêtée : découpe des panneaux de manière à ce qu'une partie reste fixe (protection contre les chutes). Système de gonds non arrêté, à soumettre au MOe avant réalisation!

Grilles de fermeture en coursive RDC : cadre & montants tube carré, remplissage fil 4 ou 5 mm d'épaisseur, maille entre 40 & 50 mm

MENUISERIE BOIS

06/02

06/02

Portes WC & local technique en RDC sous escalier : selon PAC transmis à mettre en fabrication immédiatement

RAPPEL (15/02/20) : approvisionnement du chantier : blocs portes intérieures & cadres bois à approvisionner pour le 27/02/2015 ; <u>transmettre en préalable les fiches techniques des produits & matériaux pour validation du MOe</u>

RAPPEL (15/02/20) : propreté du chantier : opérer un nettoyage du site, évacuation des déchets (volets déposés & découpes du GO) dans la benne prévue à cet usage & rangement des matériels & matériaux : immédiatement

RAPPEL (18/07/14) : Études d'exécution : à finaliser & transmettre au MOe pour visa Pose d'un prototype de volet : effectuée ; corrections demandées par MOe : sur penture basse & cadre, suppression de l'élément relief à l'intersection des battants

→ RAPPEL (15/02/13) : mettre en fabrication les volets du RDC & les poser

MENUISERIE ALUMINIUM

13/02

13/02

RAPPEL (15/02/13) : pose des menuiseries en RDC : partiellement réalisé, à finaliser pour semaine prochaine (RDC : menuiserie EM1 pour accès escalier, porte vitrée côté accès WC) ; pose des butées de crémones en R+1 suite reprise du carreleur : à réaliser

PM : désenfumage de l'escalier : le CT demande à ce que les jalousies en imposte soient conservées toujours en position ouverte, & sans manivelle

REVETEMENTS DURS

Nettoyage & évacuation générale des déchets partiellement réalisée, à compléter

R+1 : plinthes & carreaux sur pignons : joints réalisés; R+1, coursive : flash en angle nord ouest : annoncé repris ;

RAPPEL (06/02/15): RDC: reprise traces de colle sur seuils: à nettoyer / gratter

Carrelage des bureaux : au niveau des menuiseries aluminium, carreaux repris pour permettre la pose des butées de crémones dans le sol (joints restent à réaliser)

PLAQUES DE PLATRE

Prévoir visite initiale avec CSPS

27/02 Fiches techniques : reçues : préciser couleurs possibles en acoustique laine de roche

20/02 Prévoir approvisionnement en R+1 (rails, plaques de plâtres) : prévu dès lundi 02/03/15

27/02 Doublage murs existants : mode de fixation au support : précisé

27/02 Cloisonnement : type de fixation à la sous-face des poutres apparentes préciser

PLOMBERIE

RAS

ÉLECTRICITÉ

Équipements : pose prévue entamée pour le 06/03/15

ASCENSEUR

30/01 RAS

27/02

27/02

13/02

14/11

14/11

PEINTURE

Retarder intervention en extérieur & en intérieur (à planifier à partir du 16/03/2015) : en ext après réalisation des menuiseries bois (qui devrait être en cours), & en int apres les plaques de plâtre & l'elec ; la préparation des supports peut, elle, être entamée dès maintenant

Référence peinture extérieure : cf email séparé – préparer pour le 06/03/2015 des échantillons de peinture extérieure dans la coursive, en R+1, côté avant du bâtiment (visible depuis la RN)

TOUTES ENTREPRISES

ATTENTION À NE PAS DÉGRADER LES PAROIS DE L'ASCENSEUR

RAPPEL (14/11/07): URGENT: retourner les os de notification de planning au moe

Convenu avec OPC que pour les entreprises n'ayant pas retourné l'OS de notification de planning recalé, s 'appliquera le planning initial, et les éventuels retards d'exécution seront alors calculés sur cette base : à inclure aux situations

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER : le 06/03/2015 à 08h00

Entreprises convoquées à la prochaine réunion :
PAQ ALU TP, EGB SIOU (couvreur), S2R charpente & menuiserie métallique (MMETALLERIE), ESPACE ALUMINIUM, IDEM, SOREPLAC, OLERY

NB : les retards aux réunions de plus de 15' , non justifiés 12h à l'avance, sont comptés comme des absences. Les départs sans accord de la MOe avant la fin de la réunion de chantier sont comptés comme des absences